FICHE DE POSTE

Fiche de poste : DGT-RT1-2010-03-A

Direction ou Structure	DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
Unité administrative:	**Bureau des relations individuelles du travail (RT1)**
Localisation géographique :	39-43 quai André Citroën – 75932 PARIS CEDEX 15
Mission de l'unité administrative :	Le bureau a pour mission d'élaborer et de suivre l'application de la réglementation et de la législation du code du travail relative : - au contrat de travail à durée indéterminée (conclusion, suspension, rupture, clauses du contrat) ; - aux autres contrats de travail (travail temporaire, contrat à durée déterminée) ; - aux nouvelles formes de salariat (notamment groupements d'employeurs, portage salarial, associations intermédiaires, pluriactivité, télétravail) ou d'emploi non salarié (stagiaires, bénévoles, etc.) - aux libertés des travailleurs dans l'entreprise, au règlement intérieur et au droit disciplinaire ; - aux conséquences des NTIC sur les droits et libertés du salarié ; - au principe d'égalité en droit du travail (égalité entre les hommes et les femmes, lutte contre les discriminations) ; - au harcèlement moral et sexuel dans l'entreprise ; - aux droits des salariés en cas de modification de la situation juridique de l'employeur, de transfert d'entreprise, de redressement ou liquidation judiciaire ; - aux salariés relevant de statuts particuliers (assistantes maternelles, journalistes, mannequins, artistes, concierges, VRP, etc). - aux relations transnationales de travail ; - aux salariés en détachement dans le cadre d'une prestation de service transnationale, - à la coopération bilatérale entre Etats membres (conventions internationales de coopération et activité de bureaux de liaison) ; - au travail illégal sous ses différentes formes (travail dissimulé, dissimulation d'activité, prêt illicite de main d'œuvre et marchandage, emploi d'étrangers sans titre, faux statuts, etc.) ; Il participe à la négociation de directives au niveau européen ainsi qu'à l'élaboration et au suivi des normes de droit international. Il assure la veille juridique, élabore la doctrine du ministère et participe à l'évaluation de l'application des normes relevant de son domaine.
Effectifs et moyens ;	18 personnes (1 chef de bureau, 2 adjoints, 12 chargés d'études cat. A, 2 secrétaires administratifs cat. B, 1 assistant cat. C) dont 7 personnes au pôle Travail illégal (1 chef de pôle, 4 chargés d'études, 2 B)

Poste :	**Chargé d'études responsable du bureau de liaison**
Catégorie	A
Programme :	111
Affectation fonctionnelle	~~ACTION 1 : Santé et sécurité au travail~~ ACTION 2 : Qualité et effectivité du droit ~~ACTION 3 : Dialogue social et démocratie sociale~~ ACTION 4 : Lutte contre le travail illégal

Rattachement au répertoire des métiers de la mission ministérielle *:*	
Domaine métier	
Métier	
Insérer des lignes supplémentaires en cas de rattachement à plusieurs métiers	

FICHE DE POSTE

Activités :	- **Exercice des fonctions de bureau de liaison national**, au sens de la directive 96/71 sur le détachement transnational de travailleurs : réponses aux questions des corps de contrôle sur les dossiers d'entreprises domiciliées à l'étranger qui nécessitent la réalisation d'un contrôle dans le pays d'origine, saisine des Etats membres concernés et appui méthodologique aux contrôleurs ; - **Expertise technique** sur les normes d'origine communautaires et internationales, diffusion d'information sur les droits des salariés en détachement (informations sur Internet, plaquette multilingue, etc.) et appui méthodologique aux services déconcentrés, en lien avec le service de l'animation territoriale de la DGT et avec les bureaux de liaison des autres Etats membres ; - **Animation des bureaux de liaison frontaliers**, qui assurent au niveau déconcentré les relations bilatérales avec les pays limitrophes (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Italie, Espagne) ; à ce titre, représentation de la DGT aux réunions bilatérales entre homologues français et étrangers ; - **Mise en œuvre des accords de coopération bilatérale** entre administrations de contrôle, en lien avec la Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI), la délégation nationale à la lutte contre les fraudes (DNLF), les organismes de protection sociale (Direction de la sécurité sociale, CLEISS) et le ministère des affaires étrangères ; - Suivi de l'ensemble de la législation relative aux **relations de travail transfrontalières** et en particulier : - le droit comparé en vigueur dans les pays de l'Union européenne ; - les obligations découlant des normes communautaires et internationales en matière de conflits de droit, lorsque plusieurs législations du travail sont potentiellement applicables (convention de Rome relative au droit applicable aux contrats, directive 96/71 sur le détachement des travailleurs, directive Services dans le marché intérieur).
Compétences métier :	
Compétences spécifiques du poste :	Aptitudes recherchées : ✓ rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, qualité rédactionnelle ; ✓ parfaite connaissance du travail d'inspection en section, avec une expérience de contrôle de salariés en détachement et du travail illégal. ✓ aptitude au travail en équipe (en interne, avec d'autres directions et ministères ainsi qu'avec les services déconcentrés) ; ✓ capacité de proposition, réactivité et sens de l'initiative **La maîtrise de l'anglais ou d'une autre langue communautaire serait une qualité appréciable, sans être indispensable.**

Rubriques additionnelles en cas de mise à la vacance du poste :

Corps / Grade / Profil de recrutement :	Inspecteur du travail		
Situation du poste	Poste vacant le 7 juin 2010		
Contacts :	**Qualité :**	☎ :	@ :
Annelore COURY	Sous-directrice	01 44 38 25 84	annelore.coury@travail.gouv.fr
Jean-Henri PYRONNET	Adjt sous dir.	01 44 38 26 24	Jean-henri.pyronnet@travail.gouv.fr
Jean-François BOURDAIS	Chef de bureau	01 44 38 25 77	jean-francois.bourdais@travail.gouv.fr
Brigitte ZAGO-KOCH	Adjointe	01 44 38 25 80	brigitte.zago-koch@travail.gouv.fr
Anne SIPP	Adjointe	01 44 38 34 72	anne.sipp@travail.gouv.fr